Grand Poitiers Communauté urbaine

DÉPLACEMENT

Le service de vélos et trottinettes « Pony » de communes de Grand Poitiers

Déployé en octobre 2022 à Poitiers, le service de trottinettes et vélos en libre-service « Pony » s'étend su

Publié le 17 juillet 2023

8 communes de Grand Poitiers équipées de vélos et trottinettes « Pony »

Les « Pony », trottinettes et vélos en libre-service, se déploient dans les 8 **communes** suivantes : Biard, Beaumont Saint-Cyr, Chasseneuil-du-Poitou (dont l Technopole du Futuroscope), Dissay, Fontaine-le-Comte, Mignaloux-Beauvoir, Saint-Benoît et Vouneuil-sous-Biard.

Un service qui vient s'ajouter aux **équipements visant à faciliter et favoriser l'usage du vélo** sur le territoire de Grand Poitiers :

- La création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 330 m entre le quartier des Philambins et la zone des Grands Philambins, à Chasseneuil-du-Poitou
- La pose d'une quinzaine d'appuis-vélo à Chauvigny
- La création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 235 m le long du Futuroscope à Jaunay-Marigny – Chasseneuil-du-Poitou
- La pose d'une vingtaine d'appuis-vélo et d'un abri-vélo ouvert à Lusignan
- La création d'une piste cyclable de 800 m du bourg à la Germonière à Montamisé
- La pose d'une centaine d'appuis-vélo à Poitiers
- La création d'une piste cyclable à proximité du Bois du Fief-Clairet à Saint-Benoît
- La pose d'un abri-vélo ouvert à Saint-Julien-l'Ars
- La pose d'une dizaine d'appuis-vélo à Sèvres-Anxaumont
- L'aménagement des impasses sur lesquelles débouche la passerelle de l'Hôpital des Champs à Poitiers

Un nouveau service de mobilité douce sur le territoire, lancé en octobre 2022

Favoriser les mobilités douces

En **octobre 2022**, la Communauté urbaine a commencé à déployer des **trottinettes et des vélos à assistance électrique en libre-service** sur l'espace public à **Poitiers**, afin de développer des modes alternatifs à la voiture individuelle et à favoriser les **mobilités actives**sur son territoire.

Grand Poitiers propose ainsi une offre de **free floating** pour permettre aux usagers d'emprunter ponctuellement un deux-roues électrique pour se déplacer. C'est l'entreprise **française Pony** qui a été retenue et qui assure ce nouveau service, mis en place progressivement sur le territoire.

Depuis son lancement à Poitiers, ce sont en moyenne plus de 2 700 utilisateurs qui utilisent les « Pony » chaque semaine, pour un total de plus de 9 000 trajets effectués.

Une politique de stationnement stricte

La société
Pony (https://getapony.com/fr)
a développé un ensemble d'outils technologiques pour assurer le **bon stationnement des trottinettes** et des **vélos en libre-service** dans l'espace public.

Grâce au GPS des véhicules, l'entreprise est capable **d'interdire le stationnement** en dehors des lieux définis en collaboration avec Grand Poitiers. L'utilisateur ne peut pas mettre fin à son trajet tant qu'il n'est pas stationné sur une place de stationnement autorisée.

D**es espaces de stationnement** dédiés aux vélos et aux trottinettes en libre-service sont ainsi définis au sol, sous forme d'une **signalisation horizontale** en peinture blanche.

En plus des espaces de stationnement dédiés, l'ensemble des appuis-vélos du Grand Poitiers sont **référencés dans l'application pony** comme des espaces de stationnement pour les vélos et les trottinettes en libre-service.

https://www.grandpoitiers.fr/information-transversale/actualites/le-service-de-velos-et-trottinettes-pony-deploye-dans-8-communes-de-grand-poitiers-36811?

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30